



Conseil Communal de Genolier

Rapport de la Commission des Finances

-
- Objet : **Préavis N° 72/2021**
concernant une demande de crédit de CHF 45'000.— TTC destiné à financer le remplacement du système de refroidissement de l'Auberge communale Les 3 Tilleuls
- Séance : Mardi, 23 février 2021, par Zoom
- Présents : Les Municipaux Gérald Girardet et Jean Zucchello, ainsi que la Commission des Finances sans Adrian von Wyl, excusé
-

Même si elle est actuellement fermée pour la raison que l'on sait, une auberge communale conserve son rôle important de lieu sociale dans un village. La nôtre ne dévie pas de cette vocation.

En 2018, lors de la reprise du bail par le tenancier actuel, divers travaux de remise en état ont été entreprises par la suite à l'acceptation du préavis no. 36/2018. A l'époque, le système de refroidissement n'avait pas été directement touché.

Force est de constater que ce système de refroidissement commence à avoir des défaillances de plus en plus importantes, surtout en période de canicule. Une auberge ne peut pas fonctionner sans une chaîne de froid constant et fiable, et c'est au propriétaire des lieux de maintenir les équipements dans un état de marche sans faille.

Nous n'entrerons pas dans des discussions de compresseurs, de condenseurs et d'évaporateurs – n'étant pas des spécialistes en la matière ! Nous constatons néanmoins que 3 entreprises spécialisées ont été consultées et qu'elles ont toutes arrivées à la même conclusion ; le système en place est sous-dimensionné pour les besoins actuels doit être remplacé. Il est aussi à noter que le système est tombé en panne par deux fois l'année passer.

Le crédit demandé est de CHF 45'000.— et tant les travaux que les matériaux et équipements sont garantis 2 ans. Cependant, il est à espérer que la nouvelle infrastructure durera bien au-delà.

L'auberge étant fermée, il est prévu de faire les travaux au plus vite afin de réduire les préjudices au minimum. Cependant, si les règles actuelles sont assouplies plus rapidement, il se pourrait que les travaux s'effectueraient que pendant les vacances d'été.

Ayant étudié la proposition de la Municipalité, la Commission des Finances est d'accord de soutenir ce préavis afin de retrouver une auberge communale équipée d'une façon optimale pour les années à venir.

Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil :

- 1) d'approuver la demande de crédit de CHF 45'000.— TTC destiné à financer le remplacement du système de refroidissement de l'Auberge communale Les 3 Tilleuls,

2) de financer cet objet par la trésorerie courante,

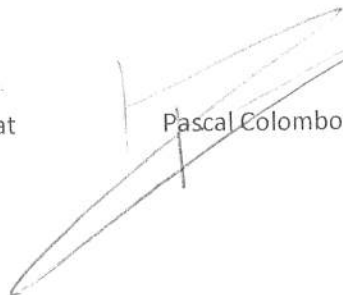
3) d'amortir cet objet par le fonds de réserve travaux futurs 9282.1.



Peter Payne
Rapporteur



Myriam Bédât



Pascal Colombo



Frederic von der Weid